



Syndicat des Producteurs de Miel de France. SPMF

Chambre d'Agriculture du Gers

Chemin de la Caillaouère – B.P. 161 - 32003 AUCH CEDEX

Tél. : 05.62.61.77.95 – Fax 05.62.61.77.28

spmfm@gers-agriculture.org. Web : [//www.apiculture.com/spmf](http://www.apiculture.com/spmf)

Président : Joël Schiro, 2 Impasse du Bois 65350 BOULIN. Tel : 05 62 33 23 53

Portable : 06 09 71 99 18. Fax : 05 62 33 23 83. Mail : jschiro@miel-de-france.com

Mercredi 1^{er} Février 2012 première Journée ouverte SPMF en marge de la 81eme assemblée générale.

Introduction aux débats sur les problèmes liés à la disparition des abeilles aussi appelés :

PROBLEME CHEPTEL.

<http://www.apiculture.com/spmf>

Il y a toujours eu des maladies qui ont frappé les abeilles mais cela fait déjà très longtemps qu'elles souffrent pour des raisons autres que pathologiques.

Dans les années 80 déjà, la recherche et les autorités de l'époque refusaient d'admettre que certains Pyrèthrinoides provoquaient des dérèglements conduisant à une perte du sens de l'orientation et donc à des intoxications sans mortalité apparente devant les ruches. Pour pouvoir sortir de l'immobilisme les apiculteurs ont changé de vocabulaire. Plutôt que de parler d'intoxication, ils ont inventé le concept de « problème cheptel ». C'est cette acrobatie sémantique qui avait permis de ménager les susceptibilités. Rapidement ensuite, des travaux ont été réalisés qui ont abouti à confirmer les observations des apiculteurs professionnels.

Une rédaction hâtive du préprogramme de cette journée, a pu laisser croire que nous allions circonscrire nos débats au Colza Cruiser (récemment homologué) et à Varroa.

Jean Claude BEVILLARD, vice président de France Nature Environnement (FNE) a fait remarquer lors d'une réunion récente qu'il ne fallait surtout pas saucissonner les problèmes et que cela n'avait pas grand sens de se polariser sur le Colza Cruiser. Il ne parlait pas particulièrement du préprogramme de notre journée qu'il n'avait pas lu. Nos invitations sont chaque année rédigées en deux temps : d'abord les grands sujets, puis un deuxième courrier est envoyée avec davantage de détails.

En tout cas, ces propos m'ont fait très plaisir et j'espère que nous allons enfin sortir du manichéisme, de la manipulation et des désinformations qui ont conduit au blocage que nous subissons douloureusement aujourd'hui.

Je rappelle que FNE a été aux cotés de l'UNAF pour les calamiteux recours en conseil d'Etat qui ont consisté à faire invalider deux ans après, aux motifs d'arguties juridiques de pure forme, les homologations CRUISER Mais qui ont causé bien moins d'intoxication jusqu'à présent que les épandages foliaires classiques. Si l'UNAF avait vraiment le souci de protéger les abeilles, elle se préoccuperait des traitements homologués dont on sait depuis longtemps qu'ils empoisonnent les abeilles plutôt que de chercher la publicité des médias en ferraillant à coup de procédures sur des homologations caduques.

Si désormais plusieurs responsables de FNE estiment « qu'il faut arrêter de se battre sur tel ou tel pesticide ou OGM », et que « le combat est sur le fond », cela signifie peut être que le vent est en train de tourner et tous les espoirs sont désormais permis.

Je ne saurais trop encourager chacun d'entre vous au dialogue avec tous les interlocuteurs périphériques à notre métier. C'est uniquement parce qu'on a laissé s'exprimer à notre place des personnages dont les objectifs n'ont rien à voir avec la santé des abeilles que les médias relaient auprès du public des informations prodigieusement décalées par rapport à la réalité que nous vivons sur le terrain. Cette réalité ne percera pas du jour au lendemain. Cependant, il arrivera bien un jour un événement qui rendra la désinformation tellement évidente que les médias seront obligés de changer d'interlocuteurs. C'est un travail de fourmis de la part de chacun mais il est indispensable de s'y astreindre si on souhaite, le moment venu, être enfin écoutés pour faire comprendre ce qui se passe réellement avec les abeilles.

Je le confirme donc clairement dans cette présentation liminaire aux débats. Nous allons bien entendu parler aujourd'hui de la nouvelle préparation d'enrobage de semences de colza avec du Thiaméthoxam, (Colza Cruiser) et des conséquences directes ou indirectes du parasitisme Varroa. Mais nous n'oublierons pas la question de fond : **le problème cheptel.**

Et tant qu'à faire, nous allons essayer d'en tirer les enseignements pour que l'apiculture s'organise :

- Afin de chercher à comprendre pourquoi les abeilles disparaissent
- Et tenter de trouver des solutions aux questions de fond.

Concernant le colza cruiser, nous n'avons pas grand-chose à dire.

- Nous savons parfaitement que le Thiaméthoxam est une molécule extrêmement toxique pour les abeilles..... Au même niveau en tout cas que la plupart des autres néo nicotiniques.
- Nous avons pu constater qu'en enrobage de semences pour le maïs, après quelques centaines de milliers d'hectares semés ces quatre dernières années, nous n'avons pas eu d'accidents signalés en période de floraison. C'est différent pour les semis et nous persistons à dire que, sur des cas comme celui de Peyrehorade par exemple, l'ANSES, le ministère de l'agriculture et toutes les parties concernées n'ont rien fait pour savoir ce qui s'était passé. Ils ont tout fait par contre pour noyer le poisson.
- Sur la question globale des poussières, il nous semble que la norme de 3gr par quintal de semence est respectée et que, globalement, tout se passe bien. Un bémol quand même : dans certaines circonstances, on constate, concomitamment aux semis, une petite mortalité. Il y a tellement d'autres problèmes nettement plus importants que cela ne justifie pas, nous semble t il, de mesures d'interdiction. Par contre, cela rendrait service à tout le monde si nous pouvions comprendre ce qui se passe.

- Nous savons parfaitement que la société SYNGENTA, qui connaît sa molécule mieux que quiconque, ne demandera pas d'autorisation d'enrobage Cruiser sur tournesol. C'est une sage décision dont nous prenons acte.
- Mais pour l'instant, concernant le colza Cruiser, nous attendons avant de donner un point de vue, d'être confrontés au produit. Il n'y en a plus pour longtemps. Plus de 40% des surfaces totales ont été semées Cruiser. S'il y a un problème, nous n'allons pas tarder à le savoir d'autant plus que, par endroits, on est à plus de 80%.

Ceci dit, sous l'impulsion de l'UNAF avec le soutien du SNA, de la FFAP et de la Section Apicole de la Confédération Paysanne (SACP), qui ont entraîné derrière eux plusieurs associations de défense de l'environnement, une campagne virulente a été menée pour faire interdire le Colza Cruiser coupable, avant même d'avoir été utilisé, d'être responsable de la disparition des abeilles.

La puissance médiatique a des effets redoutables au point que certains de nos propres adhérents, nous ont interrogé pour savoir : « mais quelle est la position du SPMF sur le Colza Cruiser ? ».

Si même nos adhérents sont intoxiqués, non pas par le cruiser mais par la campagne médiatique qui est faite autour, il n'est pas étonnant que le public, les médias et de nombreux élus le soient aussi.

Pourtant la réponse est très simple et constante en pareille circonstance : lorsqu'on est confronté à une question technique nouvelle et sur laquelle nous ne disposons pas de retours du terrain, nous demandons à l'Institut technique ou ce qui en tient lieu dans les régions, c'est-à-dire les ADAS, d'étudier la question. En l'occurrence, étudier la question ne peut se faire qu'en mettant en place un suivi post homologation.

Le SPMF a donc demandé à l'ITSAP d'organiser ce suivi. Nous avons d'ailleurs appuyé cette demande, auprès de toutes les parties potentiellement concernées (du fabricant au ministère en passant par les filières végétales) à chaque fois qu'une occasion se présentait.

J'y reviendrai plus tard mais vous savez tous que l'ITSAP est né il y a deux ans à peine suite à un accouchement extrêmement difficile. C'est un très jeune Institut technique qui est encore en rodage. Il faut donc être patient.

Comme vous le savez, cette demande de suivi post homologation CRUISER n'a pas été acceptée.

Pour des raisons qui ne m'échappent qu'à moitié et dont on reparlera, il ne suffit pas à l'ITSAP d'avoir une assemblée générale, un conseil d'administration et un bureau. Il lui faut aussi des commissions, ce qui se comprend très aisément si l'on parle de lieux d'échanges de dialogue et de propositions. C'est même indispensable.

Par contre, là où cela devient absurde, c'est lorsque les commissions prennent la place des organes décisionnels « normaux » (ou habituels si vous voulez).

A Toulouse ou chacun sait qu'on a un vocabulaire plus ou moins fleuri, on appelle ça une usine à gaz..... C'est-à-dire une machinerie hyper compliquée dont la principale caractéristique est l'inefficacité.

Bref la « commission ad hoc » a décidé (à l'unanimité s'il vous plait), que l'ITSAP devait surtout ne rien faire.

Comme la réunion s'est tenue en Juillet, le SPMF n'y était pas représenté mais ce qui est savoureux c'est que le représentant de la section apicole FNSEA, emporté par l'élan, a aussi voté contre ce suivi post homologation. Preuve si tout le monde n'en était pas encore convaincu, que les besoins de formation des cadres techniques et syndicaux apicoles, sont encore loin d'être comblés et que personne n'est épargné, même pas certains représentants de la FNSEA.

Bien, on va essayer de gagner du temps et dire très clairement que le SPMF n'a aucun moyen de savoir à l'avance si tel ou tel nouveau produit mis en marché est dangereux ou pas pour les abeilles. Il en serait de même s'il s'agissait de savoir à l'avance si tel ou tel médicament vétérinaire est efficace ou pas.

Il est donc inutile que nous perdions du temps en palabres, courriers, discussions ou réunions. La position du SPMF est claire, tranchée et définitive. Elle vaut pour le passé, le présent et l'avenir sans qu'il y ait besoin de paperasse inutile.

Nous demandons à l'ITSAP de participer, chaque fois que cela est matériellement possible, à toutes les études de pré homologations et de post homologations de tous les médicaments vétérinaires et tous les produits de protection des plantes qui sont susceptibles de nous concerner de près ou de loin.

Les commissions de travail au sein de l'ITSAP n'ont pas à prendre la place des organes décisionnels. Elles sont là pour confronter les avis du terrain avec les travaux de l'ITSAP en fonction des paramètres régionaux et/ou techniques, et/ou génétiques etc. Il s'agit d'aider l'institut en lui apportant les éléments indispensables afin de contribuer à son efficacité et pas de le paralyser ou de lui compliquer le travail.

J'en ai peu dit sur Cruiser, j'en dirai encore moins sur Varroa.

J'en dirai d'autant moins que, lors du grenelle du Varroa organisé par l'ITSAP le 8 Juin 2010, tout le monde s'était accordé sur le constat proposé par le SPMF..... Preuve, soit dit en passant que l'apiculture n'est pas aussi divisée qu'il y paraît. Il suffit d'une bonne organisation des débats pour s'en rendre compte.

Un constat, c'est bien, mais un résultat, c'est mieux.

A la suite de cette journée, l'ITSAP devait engager une série de travaux qui, semble t'il, n'ont pas pu être entrepris à la mesure de ce que nous aurions souhaité.

Nous verrons en deuxième partie de journée ce qu'on peut dire de neuf sur Varroa. Il n'est pas utile de poursuivre davantage de façon détaillée sur tel ou tel thème technique spécifique, ce n'est pas notre rôle. Revenons donc plutôt au syndical.

Cela fait déjà quelques années que le cheptel apicole ne va pas bien. Je ne parle pas des problèmes ponctuels d'intoxications ou de maladies qu'on a tous connus depuis longtemps puisqu'ils touchaient déjà les deux générations précédentes d'apiculteurs. Je parle de la généralisation à quasiment tout le territoire de dysfonctionnements ou d'aberrations de comportement des colonies qui conduisent de plus en plus souvent à un manque de dynamisme, l'explosion du nombre de bourdonneuses, une très surprenante hétérogénéité du cheptel, ainsi qu'un nombre considérables d'anomalies diverses qu'il serait trop long de détailler ici.

Certains collègues situent le basculement très précisément à 2003. La plupart sont moins précis et disent plutôt « depuis quelques années ». En tout cas, l'incompréhension par les apiculteurs professionnels du comportement de leurs abeilles est très récente.

Sauf lors d'un épisode malheureux qui s'est cristallisé entre 2000 et 2004 ou certains collègues ont voulu à toute force entraîner le SPMF dans une croisade contre un seul ennemi coupable à leurs yeux de tous les maux, notre organisation n'a jamais pris de position syndicale sur les origines universelles du « problème cheptel ».

C'est d'ailleurs in fine la seule différence avec tous les autres syndicats, médias ou associations qui, eux, n'ont besoin ni d'institut technique, ni de recherche, ni d'enquête (surtout si elle est multifactorielle), ni d'analyses, ni d'investigations, ni d'information, ni d'observations, ni de débats ni rien. Ils savent déjà.

Pour nous c'est plus compliqué.

Déjà en termes de méthode, on n'a jamais été capable de formuler la question qui permettrait de proposer un vote..... vous vous voyez vous, poser en assemblée générale la question : « qui est pour dire que les abeilles disparaissent à cause de la raison X ? ». Combien sont pour ?, Contre ?, Abstentions ?, ridicule !

Bon, trêve d'ironie. Tout le monde sait bien que l'abeille est devenu un enjeu médiatique et que si les tenants des arguments sur les abeilles en ville, le PPB qui remonte, les poussières de moisson la fièvre catarrhale ovine (FCO) et j'en passe, refusent de voir ces hypothèses mises à l'épreuve de l'expérimentation, c'est qu'il y a bien une raison malsaine.

Si la structure SPMF n'est pas en mesure de désigner un seul et unique responsable, chaque adhérent est tellement riche de son expérience de terrain qu'on peut quand même en faire une synthèse. Cela ne permettra pas de désigner un coupable ni de sortir une solution du chapeau mais cela permettra au moins de définir une méthode de travail.

Sans entrer dans les détails, les dysfonctionnements du cheptel frappent quasiment la totalité des ruchers, qu'ils soient en zones de cultures de plaine, en montagne ou dans des garrigues très éloignées des cultures. C'est un point important et seuls les gens intellectuellement malhonnêtes prétendent l'inverse.

Le phénomène ne fonctionne ni comme une intoxication classique, ni comme une pathologie habituelle.

Personne jusqu'à présent, qu'il soit apiculteur, scientifique ou technicien (je ne parle même pas bien entendu des vétérinaires) n'a été capable de poser un diagnostic ou de proposer une solution qui puisse être expérimentée et vérifiée sur le terrain.

C'est la raison pour laquelle nous avons émis en Octobre 2008 l'idée de ce qui sera baptisé plus tard du joli nom de « cohorte ». Il est nécessaire d'en rappeler la genèse et de dire où en est le projet aujourd'hui.

C'est d'ailleurs le cœur de cette présentation.

Lors d'une conférence de presse le 16 Octobre 2008 à l'occasion de la sortie du rapport que le député MARTIAL SADDIER a remis au premier ministre, le SPMF a proposé de mettre à la disposition de la recherche 30 exploitations de 500 ruches, soit 15 000 ruches appartenant à des apiculteurs volontaires.

Il s'agissait d'une proposition murement réfléchie qui faisait suite aux diverses critiques entendues et qui correspondait aux besoins ainsi qu'aux enjeux.

- Puisque les apiculteurs étaient accusés de dissimuler leurs pratiques, (ce qui n'est d'ailleurs pas faux de la part des tenants de l'abeille en ville, mais tous les apiculteurs ne sont pas des tenants de l'abeille en ville) nous exprimions notre volonté de transparence.
- Les apiculteurs volontaires s'engageaient à ouvrir totalement leurs exploitations et leurs comptabilités.
- Ils s'engageaient aussi à poursuivre leurs pratiques sans rien changer ou à ne les faire évoluer qu'en fonction de leur propre volonté. Le suivi de cohorte n'a de sens que si les expérimentateurs n'interfèrent en rien dans les pratiques des apiculteurs volontaires.
- Ils mettaient ainsi à disposition de la recherche un cheptel conséquent dans des environnements très différents. Jamais auparavant les chercheurs n'avaient disposé d'une telle opportunité.

Comme l'ITSAP n'était pas encore créée, dans notre esprit, la gestion technique de ce travail pouvait être confiée à une instance existante ou à créer. Bien entendu, la structure retenue ne pouvait envisager de ne faire rien d'autre qu'un travail d'Institut Technique.

Cette proposition innovante et constructive a retenu l'attention de nombreux interlocuteurs avec qui nous avons eu de multiples contacts. La question du coût et du financement a été débattue dans tous les sens. Il est apparu que jamais la filière apicole ne disposerait des moyens de cette ambition et l'idée de sponsoring a été maintes fois évoquée.

Logiquement, comme il n'était pas envisageable de ne solliciter qu'un seul sponsor, l'idée a germé de constituer une **fondation** spécifique ou de solliciter une structure existante dont les statuts auraient été compatibles avec le projet.

Toutes ces discussions informelles ont été suspendues lors de la création de l'ITSAP. L'accouchement était déjà assez compliqué comme cela. Nous avons considéré qu'il était inutile de précipiter les choses et d'alourdir davantage les tâches à accomplir.

En outre, avant l'ITSAP, même en disposant du financement, il était nécessaire de trouver une structure permettant de faire le lien entre recherche technique et recherche appliquée. Dès lors que l'ITSAP est créée, c'est la moindre des logiques que de lui laisser le temps de s'installer avant de lui proposer ce travail puisque, par définition, c'est un travail d'institut technique qui rentre à 100% dans son champ de compétence.

Depuis, de l'eau a coulé sous les ponts, l'ITSAP s'est mis progressivement en ordre de marche et les abeilles continuent à aller de plus en plus mal sans que la solution à nos problèmes n'ait avancé d'un iota.

En outre, le projet initial a désormais un nom. Le SPMF est très fier d'être le parrain de ce que tout le monde appelle désormais, une « cohorte ».

En effet, nous ne savions pas que ce concept de suivi technique, scientifique et sanitaire avait été inventé depuis longtemps pour étudier les populations d'Hiroshima et Nagasaki ainsi que les malades de la sclérose en plaque. Nous ne savions pas que ce système d'étude technico scientifique avait été étendue ensuite à de nombreux domaines comme le tabagisme ou le cancer du sein. Nous ignorions que la ministre de la recherche allait lancer l'an dernier une dizaines de cohortes.....

Un peu comme Mr Jourdain ignorait qu'il faisait de la prose nous ignorions que nous avons simplement imaginé une méthode d'investigation connue depuis longtemps sous le nom de « cohorte ».

Voilà brièvement expliqué la genèse de ce projet que le SPMF porte depuis plus de trois ans et qu'il a proposé à l'ITSAP très rapidement après sa création.

En attendant l'éventuelle prise en charge du projet par l'ITSAP, j'ai mis en place avec SYNGENTA ce que nous avons appelé « une mini cohorte ». L'objectif n'était pas d'obtenir des résultats. Ce n'est qu'une experiencette sans beaucoup d'ambitions ni de moyens. Il s'agissait essentiellement de commencer avec deux ruchers afin d'évaluer le temps à y consacrer ainsi que les besoins humains et financiers..... et bien sûr vérifier si le concept est prometteur.

Ce travail a été présenté lors de l'AG SPMF de l'an dernier afin de le proposer à l'ITSAP comme base de départ.

Il s'est poursuivi avec difficulté cette année.

Sans entrer dans les détails, il est évident que ce projet ne pourra jamais aboutir en ne comptant que sur le bénévolat des apiculteurs. Même en ne faisant que 4 visites « officielles » par an, ce qui est très insuffisant, c'est ingérable pour un professionnel. Mais cela n'est qu'une confirmation qui n'étonnera personne. Il faudra donc des techniciens de terrain.

Selon les premiers calculs théoriques qui ont été faits et juste pour donner une idée, une cohorte de 15 000 ruches, (soit 375 ruchers de 40) nécessiterait 7 875H et un budget d'analyse tarif plein de 1 875 000€/HT auquel il faudra rajouter les frais de déplacement et de réunions des techniciens et scientifiques en charge du suivi. Je précise quand même que, dès lors qu'un contrat est passé à l'avance pour un grand nombre d'analyses, les tarifs des laboratoires baissent considérablement.

Ces chiffres sont donnés à titre de base de travail et devront être affinés mais on voit bien qu'il s'agit là d'un budget hors de portée de la filière apicole.

En attendant, les abeilles se portent de plus en plus mal.

Comme l'hypothèse des abeilles en ville, du PPB qui remonte, de la FCO, des poussières de moissonneuses (et j'en passe) sont tellement peu crédibles que personne ne les prend au sérieux pour expliquer l'universalité du phénomène, plusieurs projets comparables sont sur les rails venant de la commission de Bruxelles, ou de telle ou telle autorité privée ou administrative.

Aucun ne s'intitule « cohorte », ce qui n'a aucune importance.

Par contre aucun n'envisage d'associer les apiculteurs professionnels reconnus par leurs pairs au projet, ce qui augure mal des résultats.

On est plutôt face à un joyeux désordre, à la mesure de la désinformation qui circule dans les médias, qui ne fera que disperser les énergies et dont il serait surprenant qu'il puisse en sortir une évolution telle que les « surmortalités » disparaissent et que la production Française revienne aux 35 à 40 000 tonnes d'il y a 15 ans.

Car il faut bien le dire, en ce qui nous concerne, c'est à cette aune que nous évaluerons les résultats.

L'UIPP (Union des Industries de la Protection des Plantes <http://www.uipp.org>) a fait part récemment de son impatience à voir un travail de recherche appliquée démarrer sur le sujet ainsi que sa volonté de participer au financement.

En ce qui me concerne, en attendant nos débats d'aujourd'hui ainsi que ceux de l'AG statutaire, je tiens à vous livrer quelques réflexions à chaud :

- Même si je maintiens qu'il faut mettre à terme plusieurs milliers de ruches je suis parfaitement conscient que l'idée de démarrer d'un bloc avec 15 000 ruches est totalement irréalisable et ne pourrait conduire qu'à un fiasco.

- Je ne reconnais notre idée de départ dans aucun des projets dont j'ai eu connaissance.....
- Cependant, il est difficile de juger. Au regard des menaces de destruction des ruches en expérimentation par ceux qui savent déjà de quoi souffrent les abeilles, et de la méfiance générale de nombreux acteurs vis-à-vis du monde apicole, la plupart de ces projets sont ultra confidentiels. Nous n'en avons, au mieux qu'une vision très partielle, au pire nous n'en connaissons parfois l'existence que par la rumeur.

Par ailleurs, pour parvenir à l'objectif, il faudra :

- Une participation et une adhésion des apiculteurs professionnels initiateurs de l'idée de départ qui doivent être associés au projet, de la mise en place du protocole à la restitution des résultats,
- La transparence est indispensable et rien ne se fera sans un climat de confiance,
- Il n'y aura de succès à terme que si on pose bien comme postulat au départ qu'on n'a pas d'idée préconçue sur ce qu'on trouvera à l'arrivée. Dans son principe, une cohorte n'est pas faite pour vérifier une hypothèse. Elle est faite pour trouver une explication à un problème pour lequel on n'a pas d'hypothèse verrouillée.

En tout état de cause, si le projet qui se réalisera ne correspond pas à ce que nous souhaitons, nous n'en quitteront pas pour autant l'ITSAP.

Cela me donne d'ailleurs l'occasion de préciser une fois de plus la ligne syndicale du SPMF qui reste constante depuis l'origine de sa création en 1931. Nous sommes convaincus que l'apiculture, comme toutes les autres productions agricoles, a besoin d'être organisée. Pour être organisé, il est nécessaire de disposer d'un budget permettant de financer les actions d'intérêt général.

Normalement, c'est le rôle d'une interprofession mais si les autorités françaises et européennes s'obstinent à rendre impossible la création d'une interprofession dans la filière apicole il faudra trouver l'argent ailleurs. Cet argent doit servir en partie à financer la recherche appliquée qui se fait dans chaque filière au sein des Instituts Techniques.

Dans le cas où l'ITSAP ne souscrirait pas au projet de « cohorte » ou aux autres propositions du SPMF il ne nous viendra jamais à l'idée de supprimer l'Institut Technique.

Lorsqu'on n'est pas d'accord avec un gouvernement, on cherche à changer de gouvernement, pas à le supprimer.

Ce qui vaut pour la gestion d'un pays vaut également pour la gestion d'une filière agricole.

J'ajoute à titre personnel que le SPMF revendique légitimement à participer au projet de cohorte dont il est l'initiateur. Cependant, si nous en sommes écartés, nous ne ferons rien pour empêcher quoi que ce soit de se réaliser.

Simplement, en cas d'échec, nous refuserons par avance d'en partager la responsabilité.

Nous ne pouvons nous engager et soutenir que les projets dont nous partageons la philosophie et dans ces conditions nous indiquerons dès le départ qu'un échec éventuel ne pourra pas nous être reproché.

En résumé, au-delà de la « cohorte » et d'une manière générale, il ne nous viendra jamais à l'idée d'empêcher la réalisation de projets auxquels nous ne croyons pas. Ceci étant bien acté, il faut bien répéter que nous ne soutiendrons et surtout nous n'assumerons la responsabilité et les conséquences, que des projets qui correspondent strictement aux évidences techniques, économiques, sociétales et sanitaires que nous constatons tous les jours dans notre métier d'apiculteurs professionnels.

Pour le SPMF

Joël Schiro

Mercredi 1^{er} Février 2012 La baume 1770 Chemin de La Blaque 13090 Aix En Provence

Les présentations des intervenants

INGO TORNIER, EUROFINs AGRO SCIENCE SERVICE pour les expériences de la toxicité abeille du colza Cruiser utilisé en Allemagne depuis plusieurs années.

INRA AVIGNON Mickaël Henry.

Travaux de Maxime Béguin en liens avec l'ADAPI, présentation faite par AXEL DECOURTYE
Sur le retour à la ruche d'abeilles faiblement exposées au Thiaméthoxam

François GERSTER, Inspecteur Général de la santé publique vétérinaire,
Direction Générale de L'Alimentation (DGAL, Ministère de l'Agriculture)
Chargé de la Coordination de la filière apicole par le Ministre de l'Agriculture.
Exposé sur la nouvelle réglementation sanitaire et le rôle du coordinateur.

Daniel ROLLIN Délégué filière horticole à FRANCEAGRIMER.

Exposé et présentation de FRANCEAGRIMER

Création et objectifs du COMITE APICOLE créé au sein du conseil spécialisé des fruits et légumes et autres productions spécialisées.

Nicolas CERRUTTI Chargé d'études CETIOM pour la mise en place d'un réseau d'observations de rucher en collaboration avec l'ITSAP.

Raphaèle MASSARD et Benoit SIEFFERT Société VETO-PHARMA, sur l'efficacité de l'APIVAR.

JULIEN VALON Résumé des travaux de l'ITSAP concernant VARROA

Seront envoyées aux adhérents ou mises sur la page Internet du SPMF au fur et à mesure qu'elles nous parviendront :

<http://www.apiculture.com/spmf>